

## ÉDITORIAL

Par  
LAUREN PROVOST

## Bataille

Cyril Hanouna s'était dit prêt à quitter la France en cas de victoire de la gauche aux législatives, avant d'y renoncer. Le voilà finalement contraint de quitter C8, éjectée de la TNT par décision de l'Arcom, mercredi. Comme NRJ12, la chaîne grand public du milliardaire Vincent Bolloré perd sa fréquence. La raison : la liste à rallonge des dérapages de l'animateur vedette, passé en l'espace de huit ans du divertissement trash et humiliant à base de nouilles dans le slip à une entreprise de propagande et de manipulation pour le compte de l'extrême droite française. Une dérive jalonnée de sanctions du gendarme de l'audiovisuel : les amendes de la chaîne pour débordements à l'antenne atteignaient déjà 7,6 millions d'euros. Et l'addition aurait pu enfler si le régulateur n'avait pas pris la courageuse décision de retirer à C8 son droit d'émettre sur la TNT. Comme quoi, Cyril Hanouna et Vincent Bolloré n'ont pas réussi à se débarrasser de tous les garde-fous. Mais l'Arcom ne peut s'arrêter là. Oui, la non-réattribution d'une fréquence à la chaîne est une avancée pour la régulation audiovisuelle. Elle contrarie les projets du milliardaire breton, qui perd une chaîne pour parler d'immigration, d'islam, de sécurité ou d'identité au moment où 11 millions de Français ont choisi le RN au premier tour des législatives. Gare toutefois à ce que le remède ne soit pas un poison. Cyril Hanouna, déjà annoncé en quotidienne sur Europe 1 à la rentrée, reviendra très certainement en victime de la «cancel culture de gauche» dans une nouvelle émission sur CNews ou Canal+. A moins qu'il n'ait droit à sa rubrique dans le JDD ou Paris Match... Les options ne manquent pas dans la bollosphère. Quand Marine Le Pen, Jordan Bardella, Eric Zemmour ou Eric Ciotti utilisent déjà cette sanction pour crier à la «censure» de leurs idées. Pour éviter l'effet Streisand, le régulateur doit renforcer les obligations d'honnêteté, d'indépendance et de pluralisme de l'information pour l'ensemble des quinze chaînes qui disposeront d'une fréquence en janvier. La chute de C8 n'est qu'une bataille perdue pour Vincent Bolloré et ses obsessions identitaires. La guerre culturelle se poursuit avec 2027 en vue. ◆

# TNT Bolloré dynamité

En refusant de renouveler l'attribution à C8 d'une fréquence de la télévision numérique terrestre, l'Arcom met un coup d'arrêt à l'expansion médiatique du milliardaire réactionnaire. Au grand dam des leaders d'extrême droite. La conclusion logique des outrances à répétition de son animateur vedette, Cyril Hanouna.

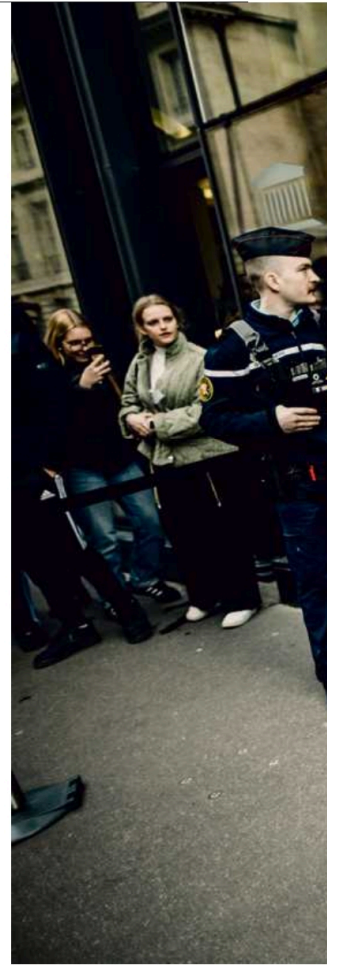
Par  
ADRIEN FRANQUE

L'Arcom a finalement touché au poste. La décision de l'autorité de régulation de l'audiovisuel, mercredi, de ne pas renouveler la fréquence TNT de la chaîne C8 (ainsi que celle de NRJ12) est venue mettre un coup d'arrêt à l'impression de toute puissance des médias de Vincent Bolloré ces derniers mois. Cette décision était à la fois prévisible et inattendue. Prévisible, car l'antenne du groupe Canal+ se comporte depuis des années en voyou du PAF, multipliant les sanctions de manière exponentielle : 7,6 millions d'euros sur les huit dernières années, record absolu. Toutes ou presque sont concentrées sur un seul programme : *Touche pas à mon poste!* (TPMP) de Cyril Hanouna, qui s'est monstrueusement transformé, en une décennie, d'émission potache sur l'actualité des médias à instrument de propagande populiste en faveur de l'extrême droite – et des intérêts de son patron. Et si la décision de l'Arcom est inattendue, c'est que l'autorité avait semblé jusque-là un peu timorée face à ces dérives. Les amendes à

répétition n'avaient aucun effet visible sur le groupe Canal+, qui avait continué d'appliquer les mêmes recettes outrancières sur C8 et sa chaîne d'info CNews. Un certain agacement semblait poindre ces derniers temps du côté de la Tour Mirabeau, siège de l'Arcom. Le 9 juillet, pour l'audition de renouvellement de la fréquence de C8, ses dirigeants étaient arrivés avec un remède miracle de dernière mi-

nute : proposer de diffuser TPMP en léger différé à la rentrée, pour pouvoir couper au montage les dérapages d'Hanouna. «*Pourquoi cet engagement vient ce matin alors que les procédures sont engagées depuis des années ?*» avait lancé le conseiller Benoît Loutrel. L'atmosphère s'était subitement tendue. La mesure ressemblait fort à un va-tout pour Canal+, qui sentait le couperet proche.

Cette fois, l'Arcom semble avoir voulu faire respecter son autorité, réaffirmant que les fréquences n'appartiennent pas aux chaînes qui les occupent mais sont un bien public, dont les diffuseurs ne peuvent pas faire n'importe quoi. Malgré des audiences en hausse et une place de première chaîne de la TNT (à égalité avec TMC en 2023), C8 était chroniquement déficitaire depuis sa création. **Suite page 4**



Vincent Bolloré devant l'Assemblée le

## DEUX NOUVELLES CHAINES EN 2025

Le départ de C8 et NRJ12 libère deux places parmi les 25 chaînes de la TNT gratuite. La première ira à **Réels TV**, du groupe CMI France, propriété du milliardaire tchèque Daniel Kretinsky (par ailleurs créancier de Libération), une chaîne «*généraliste, autour du documentaire, du débat et du divertissement*», avec une émission quotidienne d'infos et de débats, de 19 heures à 21 heures, a expliqué le groupe, qui promet aussi du cinéma et du spectacle vivant. Objectif affiché, «*promouvoir la tolérance, le débat, le pluralisme et la raison*», avec «*l'ambition de remplacer le combat par le débat et lutter contre les fake news*», avaient exposé à l'Arcom Denis Olivennes, président de CMI, et l'essayiste Raphaël Enthoven. Daniel

Kretinsky consolide ainsi son groupe de médias, déjà fort de 18 magazines, de médias numériques et du groupe Editis. L'autre créneau reviendra à **OFTV**, qui marquera la percée dans l'audiovisuel du groupe Sipa Ouest-France, maison mère du quotidien le plus lu du pays. OFTV proposera une information locale et nationale, en invitant des personnalités peu visibles dans les médias. «*OFTV sera un média fédérateur, accessible à tous, créateur de cohésion dans les territoires, acteur du renforcement du lien intergénérationnel*», selon les dirigeants du groupe, qui est détenu par une association à but non lucratif. Au programme, talk-shows, documentaires et magazines pour montrer «*le vrai quotidien des gens*».



13 mars. après son audition par la commission sur l'attribution, le contenu et le contrôle des autorisations de services sur la TNT. PHOTO DENIS ALLARD

## Du trash à la propagande, douze ans de sanctions pour C8

**De séquences sexistes et homophobes en injures à un député, la sanction de l'Arcom met fin à une longue liste de débordements.**

**D'**une chaîne de divertissement aux relets trash à la vitrine préférée de l'extrême droite sur le PAF. En douze ans, la chaîne C8, rachetée par le groupe Canal+ de Vincent Bolloré en 2012, a multiplié ses audiences... et ses dérapages, notamment au cours de l'émission phare de Cyril Hanouna, *Touche pas à mon poste!* Des écarts qui lui ont valu, avant de se voir reti-

rer sa fréquence TNT mercredi, de nombreux rappels à l'ordre du régulateur, le CSA, rebaptisé Arcom. Depuis 2012, 31 sanctions ont été prononcées à l'encontre de la chaîne, selon un décompte du *Monde* – dont presque la moitié entre 2020 et 2024. De la simple mise en garde à des amendes qui, en cumulé, atteignent 7,6 millions d'euros. Retour sur douze ans de sanctions d'une chaîne à la dérive portée par un animateur tout-puissant.

**Homophobe.** Mai 2016. Cyril Hanouna règne sur les antennes de C8 depuis quatre ans, et malgré les très bonnes audiences de la chaîne, portée par son émission quotidienne de deux

heures en direct, les comportements du présentateur irritent déjà. Blagues de mauvais goût, humiliation des chroniqueurs – Matthieu Delormeau en souffre-douleur... Le régulateur est régulièrement interpellé par des auditeurs choqués, sans beaucoup réagir.

Premier tollé de grande ampleur: pour un canular, Gilles Verdez, chroniqueur de l'émission alors déguisé en livreur, provoque le rappeur Joey Starr, qui le gifle. La sanction du CSA tombe: une mise en garde pour non-maîtrise de l'antenne. C'est le début d'une longue liste de dérapages, souvent à caractère sexiste ou homophobe. Exemple: pour une séquence en 2016, au cours de laquelle

Cyril Hanouna place la main d'une chroniqueuse non consentante sur son sexe alors qu'elle avait les yeux fermés, le CSA condamne la chaîne à 50 000 euros d'amende. Un épisode similaire a lieu quelques mois plus tard: pour un baiser non consenti de l'un des chroniqueurs sur la poitrine d'une invitée, la chaîne est mise en demeure.

Mais c'est en 2017 que la chaîne s'attire les foudres du gendarme de l'audiovisuel, avec une amende de 3 millions d'euros: pendant l'émission, Cyril Hanouna improvise un canular homophobe au cours duquel, dans une imitation stéréotypée, il piège des hommes homosexuels pour leur faire parta-

ger des détails intimes et des suggestions sexuelles. Le CSA justifie une telle sanction en estimant que la chaîne a «gravement méconnu le principe de respect de la vie privée, ainsi que son obligation de lutter contre les discriminations».

La star de C8 ne se limite plus au commentaire de l'actualité sociale et médiatique et investit de plus en plus le terrain politique, en invitant régulièrement des personnalités de tous bords, élus et ministres en exercice, comme Najat Vallaud-Belkacem et Marlène Schiappa, alors secrétaire d'Etat à l'Egalité femmes-hommes, Nicolas Dupont-Aignan, candidat à la présidentielle, ou encore Julien Odoul, député RN. Cer-

tains deviennent même chroniqueurs, dont l'insoumise Raquel Garrido et Louis Boyard, alors militant étudiant et futur député LFI.

La chaîne prend un net virage vers l'extrême droite avant la présidentielle de 2022, en réservant avec bienveillance une large place à des figures comme le candidat à l'Élysée Eric Zemmour ou l'ancienne militante de Génération identitaire Thaïs d'Escufon. C8 accorde un temps de parole croissant aux thèmes phares du RN, comme la sécurité et l'immigration, sous les critiques de la gauche. Au moment de l'affaire Lola, une jeune fille assassinée à Paris en 2022, l'animateur dérape en appelant à un procès expéditif de la principale suspecte, sous OQTF, rejoignant le chœur de critiques venues d'extrême droite, qui a récupéré l'histoire. L'Arcom met la chaîne en demeure en estimant qu'elle n'a pas «traité avec mesure une affaire judiciaire en cours».

**Incontournable.** Cyril Hanouna, fort de la montée des audiences – il dépasse parfois les 2 millions d'auditeurs – et du développement de son empire, géré par sa société de production H2O, occupe une place de plus en plus écrasante sur la chaîne, où il fait la pluie et le beau temps. Hanouna devient même incontournable durant la campagne présidentielle de 2022, en recevant plusieurs candidats, dont Jean-Luc Mélenchon et Valérie Pécresse.

Mais en novembre 2022, quand l'insoumise Louis Boyard, son chroniqueur devenu député, accuse Vincent Bolloré, propriétaire de la chaîne, d'avoir «déforesté le Cameroun», c'est la dérive de trop. «Tu sais que tu es dans le groupe Bolloré ici», lui réplique Hanouna furieux, avant de l'insulter. Cette fois, l'Arcom sévit lourdement et inflige à la chaîne une amende record de 3,5 millions d'euros, confirmée par le Conseil d'Etat en juillet 2024. Ce qui ne calme pas l'animateur, qui multiplie les provocations, de l'invitation de faux policiers de la Brav-M en 2023, à l'interview intrusive de l'ancienne candidate de télé-réalité Loana, venue témoigner de son viol et qui termine en pleurs. Devant l'Arcom, les dirigeants du groupe Bolloré se sont félicités des audiences records de C8 en 2023 et du 1,8 million de téléspectateurs en moyenne réunis par *TPMP*. Mais depuis début 2024, l'étoile Hanouna avait pâli, avec une audience tombée à 1,5 million en moyenne. Avant le **CLAP**.

**NOA JACQUET**